



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 73

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N° 39) — *Loi sur la réglementation des armes à lame longue/The Long-Bladed Weapon Control Act.*
(M. le ministre WIEBE)

Ministre ASAGWARA dépose le rapport annuel du ministère de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

(Document parlementaire n° 150)

M. le ministre SIMARD dépose :

le rapport annuel de la Société Voyage Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024;
(Document parlementaire n° 151)

le rapport annuel de la Société manitobaine des alcools et des loteries pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024;
(Document parlementaire n° 152)

le rapport annuel de Musique et film Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024;
(Document parlementaire n° 153)

le rapport annuel de la Société du Centre du centenaire du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024;
(Document parlementaire n° 154)

le rapport annuel du Conseil des Arts du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024;
(Document parlementaire n° 155)

le rapport annuel du Centre culturel franco-manitobain pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024;
(Document parlementaire n° 156)

le rapport annuel du ministère du Sport, de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

(Document parlementaire n° 157)

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M^{me} la ministre SMITH, M. GOERTZEN, M^{me} LAMOUREUX ainsi que MM. KING et WASYLIW font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. JOHNSON — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à exempter tous les Manitobains de la taxe fédérale sur le carbone imposée à l'égard du chauffage domestique afin qu'ils bénéficient d'un répit dont ils ont tant besoin.

M^{me} LAMOUREUX — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à reconnaître le parc Little Mountain comme écosystème menacé et comme zone de préservation potentielle pour cet écosystème, à reconnaître les répercussions de la route proposée sur ce parc, sur le terrain de golf The Players Course, sur le complexe sportif Little Mountain avoisinant ainsi que sur les citoyens et les touristes qui utilisent et fréquentent ces lieux et à trouver une autre route — par exemple l'ancienne route Sturgeon — qui contournerait ces lieux et qui servirait quand même de bretelle d'entrée et de sortie pour la voie CentrePort Canada, ce qui permettrait d'éviter des expropriations inutiles.

M. BALCAEN — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à proposer immédiatement un plan visant à accroître la capacité de dépistage du cancer du sein et à abaisser à 40 ans le seuil d'admissibilité au dépistage du cancer du sein.

M. EWASKO — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à exempter tous les Manitobains de la taxe fédérale sur le carbone imposée à l'égard du chauffage domestique afin qu'ils bénéficient d'un répit dont ils ont tant besoin.

M. BEREZA — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à proposer immédiatement un plan visant à accroître la capacité de dépistage du cancer du sein et à abaisser à 40 ans le seuil d'admissibilité au dépistage du cancer du sein.

M^{me} BYRAM — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin de mettre fin à l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant uniquement d'une maladie mentale et afin de protéger les Canadiens qui sont aux prises avec une maladie mentale en facilitant leur traitement et leur rétablissement et en leur offrant une aide médicale à vivre plutôt qu'à mourir.

M^{me} STONE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin de mettre fin à l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant uniquement d'une maladie mentale et afin de protéger les Canadiens qui sont aux prises avec une maladie mentale en facilitant leur traitement et leur rétablissement et en leur offrant une aide médicale à vivre plutôt qu'à mourir.

M. GUENTER — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin de mettre fin à l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant uniquement d'une maladie mentale et afin de protéger les Canadiens qui sont aux prises avec une maladie mentale en facilitant leur traitement et leur rétablissement et en leur offrant une aide médicale à vivre plutôt qu'à mourir.

M^{me} HIEBERT — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin de mettre fin à l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant uniquement d'une maladie mentale et afin de protéger les Canadiens qui sont aux prises avec une maladie mentale en facilitant leur traitement et leur rétablissement et en leur offrant une aide médicale à vivre plutôt qu'à mourir.

M. JACKSON — Demande visant à exhorter le premier ministre et la ministre du Transport et de l'Infrastructure à prioriser la reconstruction de la route provinciale à grande circulation n° 2 au cours de la saison de construction à venir et à exhorter le gouvernement provincial à inclure le tronçon de cette route qui traverse la ville de Souris dans ses plans de reconstruction.

M. KING — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à demander au gouvernement fédéral d'exempter les producteurs agricoles de la province et le secteur agroalimentaire de la taxe sur le carbone punitive imposée à l'égard du gaz naturel, d'autres combustibles et d'intrants agricoles afin que les consommateurs manitobains bénéficient d'une réduction du coût des aliments.

M. NARTH — Demande visant à exhorter le premier ministre à accorder à la ville de Winnipeg une aide financière pour la construction d'un pont à trois voies dans chaque direction afin de conserver le lien essentiel qui relie le secteur nord-est de Winnipeg, Transcona et le centre-ville ainsi qu'à exhorter le gouvernement provincial à recommander que la ville garde le vieux pont entièrement ouvert à la circulation pendant cette construction et à étudier la faisabilité de garder le vieux pont en service à des fins de transport actif dans le futur.

M. WOWCHUK — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à s'occuper de la réfection fort nécessaire de la route provinciale secondaire n° 275 pour veiller à la sécurité du public, à fournir à la ville et à la municipalité les résultats de l'enquête menée par le ministère du Transport et de l'Infrastructure, à financer immédiatement les travaux de réparation de cette route, à faire face aux problèmes de drainage sur celle-ci et à trouver des solutions permanentes pour éviter les inondations.

M. PERCHOTTE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin de mettre fin à l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant uniquement d'une maladie mentale et afin de protéger les Canadiens qui sont aux prises avec une maladie mentale en facilitant leur traitement et leur rétablissement et en leur offrant une aide médicale à vivre plutôt qu'à mourir.

M. SCHULER — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à faire pression sur le gouvernement fédéral afin de mettre fin à l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes souffrant uniquement d'une maladie mentale et afin de protéger les Canadiens qui sont aux prises avec une maladie mentale en facilitant leur traitement et leur rétablissement et en leur offrant une aide médicale à vivre plutôt qu'à mourir.

M. WHARTON — Demande visant à exhorter le premier ministre à accorder à la ville de Winnipeg une aide financière pour la construction d'un pont à trois voies dans chaque direction afin de conserver le lien essentiel qui relie le secteur nord-est de Winnipeg, Transcona et le centre-ville ainsi qu'à exhorter le gouvernement provincial à recommander que la ville garde le vieux pont entièrement ouvert à la circulation pendant cette construction et à étudier la faisabilité de garder le vieux pont en service à des fins de transport actif dans le futur.

M. NESBITT — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à s’occuper de la réfection fort nécessaire de la route provinciale secondaire n° 275 pour veiller à la sécurité du public, à fournir à la ville et à la municipalité les résultats de l’enquête menée par le ministère du Transport et de l’Infrastructure, à financer immédiatement les travaux de réparation de cette route, à faire face aux problèmes de drainage sur celle-ci et à trouver des solutions permanentes pour éviter les inondations.

L’Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SALA tendant à la deuxième lecture et au renvoi en comité du projet de loi 37 — *Loi d’exécution du budget de 2024 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2024*.

Le débat se poursuit.

L’Assemblée refuse le droit de parole à M^{me} LAMOUREUX pour la reprise du débat.

MM. PIWNIUK, NESBITT et BEREZA interviennent. M^{me} BYRAM exerce son droit de parole jusqu’à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures et l’Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

Tom Lindsey